

Catalogue de formation 2019

Enseignez les langues étrangères

Devenez Formateur pour adultes



SHERWOOD SCHOOL
10 rue de la Métallurgie
44482 Carquefou cedex



SOMMAIRE

Sherwood School - présentation	Page 2
Enseigner les langues étrangères aux adultes	Page 3
Modalités pédagogiques	page 4
Le titre professionnel de formateurs d'adultes	page 5
Formation de formateur pour adultes - Titre Professionnel Niveau II option Enseignement des langues étrangères	page 6
Fiches d'inscription	page 7
Fiche d'inscription Formations à distance et Modules à la carte	pages 8-9
Conditions générales	page 10
Contact	page 11

Sherwood School - Présentation

Avec plus de 25 d'expérience dans la formation et la pédagogie active, Helene Robin a créé en 2010 le Centre Sherwood School.

Formée à la pédagogie Montessori et ayant également suivi une formation au CNAM de Responsable formation, elle a créé les différents modules de formation et la méthode Sherwood School pour l'enseignement des langues étrangères aux enfants.

« Depuis plus de 30 ans je suis passionnée par le sujet de l'apprentissage précoce des langues, tout d'abord à titre personnel, en tant que maman de 3 enfants, puis au niveau professionnel, pour transmettre mon expérience et des outils concrets aux enseignants et aux animateurs qui sont amenés à enseigner les langues étrangères.

Ayant suivi des formations à la pédagogie Montessori (auprès de centres français et américains), j'ai pu notamment développer la méthode d'apprentissage des langues Sherwood School basée sur des méthodes de la pédagogie active et en particulier sur les outils de langage de la méthode Montessori. »



*Helene ROBIN
Directrice*

Formateur pour adultes pour les langues étrangères

Vous avez le choix entre deux formules :

Sans passer l'examen

Vous recevrez à l'issue de la formation une attestation de formation de Formateur en langues étrangères pour Adultes

**Avec le passage de l'examen
du titre professionnel de formateur pour adultes.**

Vous passerez l'examen en fin de formation dans notre centre pédagogique.



Modalités pédagogiques des formations

Sherwood School, enregistré en tant que centre de formation sous le n° 52 44 08008 44 auprès du Préfet de la région Pays de la Loire, propose des formations dans le domaine de l'enseignement des langues étrangères.

FORMATION A DISTANCE EN E-LEARNING

Deux sessions par an : de septembre à avril et de janvier à septembre

DES COURS EN E-LEARNING

Sur la plateforme e-learning à laquelle vous pouvez vous connecter suite à la réception d'un lien vous invitant pour suivre votre formation, vous disposerez d'un espace où vous trouverez :

- **UN SUPPORT DE COURS PAR MODULE**

Pour vous apporter des connaissances théoriques ainsi que des exemples concrets de situations pratiques.

- **DES EXERCICES CORRIGÉS**

Pour vous aider à appréhender les points principaux du cours.

- **DES FICHES CONSEILS ET VIDÉOS**

Pour vous apporter des informations complémentaires ou développer certains sujets.

- **DES EVALUATIONS EN COURS DE FORMATION**

UN DOSSIER DE VALIDATION PAR MODULE pour les formations à distance afin d'évaluer votre niveau de connaissance et d'acquisition des points essentiels du module à maîtriser. Ce dossier est corrigé par un formateur qui suivra l'évolution de votre parcours de formation par des entretiens programmés pour faire le point sur l'évolution de vos apprentissages

EN OPTION : 2 JOURS DE REGROUPEMENT POUR LA PREPARATION A L'EXAMEN

Un regroupement un samedi en début de parcours
+ un samedi en fin de parcours pour passer un oral blanc suivi d'un debriefing

VALIDATION DES FORMATIONS

Une fois tous les dossiers validés, **une attestation de formation** est remise en fin de parcours.

Pour ceux qui ont opté pour la formule **avec le passage de l'examen**,
le Titre professionnel de Formation de formateur pour adultes (Certification de Niveau III - Bac +2)
sera décerné aux personnes ayant réussi les épreuves.

Le titre professionnel de formateur d'adultes

LE TITRE PROFESSIONNEL FORMATEUR PROFESSIONNEL D'ADULTES

Certification de Niveau III (Bac +2)

Un Titre professionnel est une certification délivrée, au nom de l'Etat, par le Ministère chargé de l'Emploi. Il atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées.

Le Titre peut être composé d'unités consécutives sanctionnées par des **Certificats de Compétences Professionnelles (CCP)**.

Chaque CCP atteste que son titulaire maîtrise un ensemble cohérent de compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'une ou plusieurs des activités correspondant au titre visé.



FORMATION DE FORMATEUR POUR ADULTES – TITRE PROFESSIONNEL Niveau II avec option Enseignement des langues étrangères A DISTANCE

OBJECTIFS

- Se professionnaliser en certifiant les compétences acquises lors d'expérience de formation en interne ou en tant que formateur dans son domaine d'activité.
- Mettre à profit son expertise professionnelle dans un secteur d'activité pour se réorienter dans le secteur de la formation continue pour adultes.

PROGRAMME DE FORMATION

MODULE 1 : Concevoir et préparer une action de formation

Les débuts de la formation professionnelle - Les objectifs de la formation professionnelle - Les acteurs de la formation professionnelle et leurs rôles - Le financement de la formation - Les contrats de travail spécifiques avec un parcours de formation en alternance - Les mesures pour faciliter l'accès à l'emploi - La reconnaissance des acquis - Le futur de la formation professionnelle - L'ingénierie de formation - La démarche contractuelle par objectif (DCO) - Les types de dispositifs de formation - Les modes de suivi de la formation - Les modalités d'évaluation de la formation - Le cahier des charges - La qualité de la formation professionnelle prise en compte - La rédaction d'une offre de formation.

MODULE 2 : Préparer une séance de formation

Une histoire succincte de la pédagogie à travers les âges - Conception de l'ingénierie pédagogique - Le modèle ADDIE, qu'est-ce que ça peut bien être ? - Préparer une séance de formation - Préparer son intervention - Les principaux courants théoriques de l'apprentissage - Les méthodes pédagogiques - Choisir les méthodes - Les méthodes d'apprentissage des langues

MODULE 3 : Identifier les processus d'apprentissage et les leviers de la motivation

Apprendre : un concept de la psychopédagogie - La compréhension - L'encodage de l'information - Remédier aux difficultés d'apprentissage - La motivation dans l'apprentissage - La personnalité de l'adulte en formation.

MODULE 4 : Animer un groupe en présentiel et ou à distance

Le schéma de la communication - Variables psychologiques de la communication - Le feedback - Le groupe en formation - Exploiter la dynamique de groupe à des fins pédagogiques - Fonctionnement du groupe - Définition des rôles et comportements de l'individu au sein d'un groupe - Les difficultés d'animation en formation : quelques pistes d'intervention - Le conflit dans un groupe - Animer une formation à distance - Vers l'individualisation de la formation - Aménagement de l'espace - L'accueil en formation - La gestion du stress - Comment animer ses cours de langue pour favoriser l'apprentissage - Rendre ses cours de langues vivants pour favoriser l'apprentissage.

MODULE 5 : Evaluer en formation professionnelle

L'évaluation des acquis des apprenants - Les effets de l'évaluation - Les certifications - Évaluation du dispositif de formation - Analyse des pratiques / l'évaluation du formateur - Le cadre européen pour les langues – Le portfolio européen des langues.

MODULE 6 : Accompagner l'apprenant dans son parcours

L'accompagnement dans la formation - L'entretien en formation.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Formation en e-learning qui comprend : Un support de cours par module - Des exercices auto-corrigés - Des fiches conseil - Un dossier de validation par module à retourner à la correction

Accompagnement : Remise d'un livret d'accueil pour suivre la formation sur la plateforme. Assistance pédagogique par le tuteur. Suivi administratif et organisationnel par la directrice pédagogique ou le tuteur. Assistance technique pour la plateforme.

Formateur : Hélène ROBIN, Directrice générale du Centre Sherwood, formée à la pédagogie Montessori : KHT Montessori (Etats-Unis) et AMI (Paris), créatrice de la méthode d'anglais Sherwood School.

PUBLIC

Tout public

PRE-REQUIS

- Avoir plus de 18 ans
- Avoir un BAC (ou équivalent).
- Posséder un excellent niveau dans la langue enseignée.
- Disposer d'un ordinateur et avoir une bonne connexion internet.
- Avoir les connaissances de base du logiciel Word et de l'utilisation d'Internet.

FORMULES DE FORMATION

- Formation FOAD en e-learning seule
- Formation FOAD en e-learning + passage du Titre professionnel de formateur d'adultes
- Formule en VAE : dossier + passage de l'examen

En option : 2 jours de regroupement, le samedi (une journée en début de parcours + une journée d'examen blanc)

DUREE

420 h de cours en e-learning

210h de stages en milieu professionnel

En option : 12h de regroupement

MODALITES DE VALIDATION

- Envoi à la correction d'un dossier de validation par module afin de valider les connaissances théoriques et la capacité de mettre en œuvre les objectifs présentés dans le programme.
- Une attestation de formation est remise en fin de parcours après avoir obtenu au moins 10/20 à chaque dossier de validation

EXAMEN

Passage du titre professionnel de Formateur d'adultes, inscrit au RNCP, dans nos locaux.

TARIFS

Formation FOAD (sans examen) : 2400 €

Formation FOAD + passage de l'examen : 2700 €

2 jours de regroupement en option : + 360 €

Fiche d'inscription

Inscription à la préparation
au Titre professionnel de formateur pour adultes
option enseignement des langues étrangères



M. Mme

Nom usuel :

Nom de jeune fille (pour les femmes mariées) :

Prénoms :

Date de naissance :

Nationalité :

N° de Sécurité Sociale :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Tel portable :

Tél fixe :

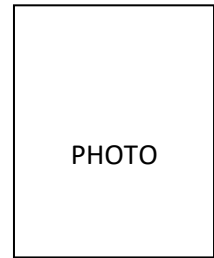
E-mail :

Situation professionnelle :

- employé
 technicien, agent de maîtrise, cadre moyen
 cadre supérieur, ingénieur
 demandeur d'emploi (N° Pôle Emploi : _____)
 autre (précisez) :

- ouvrier
 artisan, commerçant
 profession libérale
 chef d'entreprise

- agriculteur
 retraité
 inactif (au foyer)
 lycéen, étudiant



RENSEIGNEMENTS PEDAGOGIQUES

Niveau d'études :

Principale(s) Expérience(s) professionnelle(s) :

Vous vous inscrivez à une session de formation dans le but de :

Comment avez-vous eu connaissance de notre organisme :

Intitulé de la formation : _____

Option : _____

FORMATION A LA CARTE

Module 1 choisi : _____

Module 2 choisi : _____

Module 3 choisi : _____

Module 4 choisi : _____

FINANCEMENT DE VOTRE FORMATION

Total de vos frais pédagogiques : _____ €

Solution n°1 : PRISE EN CHARGE FINANCIERE PAR UN ORGANISME OU VOTRE EMPLOYEUR

Organisme financeur ou employeur financeur : _____

Adresse : _____

Tél : _____ Email : _____

Montant de la prise en charge : _____ €

Reste dû à votre charge (en cas de prise en charge partielle) : _____ €

Solution n°2 : FINANCEMENT PERSONNEL

Règlement total à la demande d'inscription, soit : _____ €

Règlement échelonné :

Formule 1 : sur 2 mois, soit 2 chèques de..... € à joindre impérativement à l'inscription

Formule 2 : sur 3 mois, soit 3 chèques de..... € à joindre impérativement à l'inscription

Je certifie exacts tous les renseignements mentionnés sur ce document et demande mon inscription.

J'autorise Sherwood School à utiliser mes coordonnées personnelles (téléphone et email) pour me communiquer les informations commerciales sur les formations ou services. Je contacterai, par email ou téléphone, le centre Sherwood dans le cas où je ne voudrais plus que ces informations me soient communiquées.

Fait à : _____ Signature (Précédée de la mention « lu et approuvé ».)

Le :

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER (Aucun dossier ne pourra être traité en cas d'absence des pièces demandées).

- 1 photo d'identité à coller sur la 1^{ère} page du présent dossier
- Photocopie recto/verso de la carte d'identité
- Document attestant de l'accord de prise en charge de la formation par un organisme, le cas échéant
- Chèque(s) pour le règlement des frais pédagogiques à l'ordre de **SHERWOOD SCHOOL**

Siège social : 10 rue de la Métallurgie 44482 CARQUEFOU Cedex
Tél : 02 28 23 90 90 - Mail : helene.sherwood@hotmail.fr
Site internet : www.sherwood-school.com

CONDITIONS GENERALES DE FORMATION

Article 1 : Désignation

Le Centre SHERWOOD – SREWOOD SCHOOL est un organisme de formation professionnelle spécialisé dans la pédagogie dont le siège est situé au 10 Rue de la Métallurgie 44482 Carquefou Cedex.

Sherwood Formation est une société enregistrée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le n°524 196 110. Son numéro de déclaration d'activité est le 52 44 08008 44. Ce centre est référencé DATADOCK. Et POLE EMPLOI.

Le terme client fait référence à toute personne réservant ou participant à une formation dispensée par le centre pédagogie Sherwood. Le terme financeur fait référence aux organismes pouvant prendre en charge le financement d'une formation pour le compte du client (employeur, OPCO, Pôle Emploi...).

Article 2 : Objet

Les présentes conditions générales de formation s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par Sherwood School. Le fait de s'inscrire à une formation ou de passer commander sur notre site Internet implique l'adhésion entière de la part du client aux présentes conditions.

Article 3 : Conditions financières

Les prix sont indiqués en TTC, Sherwood School étant assujéti à la TVA.

En cas de financement personnel par le client, le règlement est à envoyer avec le dossier d'inscription. Pour les paiements échelonnés, la totalité des chèques doit nous être envoyée avec le dossier d'inscription et avec une date d'encaissement souhaitée au dos de chaque chèque. Pour tout paiement par virement, le non-paiement d'une mensualité entraînera un arrêt immédiat de la formation (coupure de l'accès à la plateforme en ligne).

En cas de financement par un financeur, l'accord de pris en charge doit nous être communiqué à l'inscription. En cas de parcours long, des facturations intermédiaires pourront être mises en place. En cas de prise en charge partielle, le client devra payer la différence à l'inscription et avant de commencer sa formation.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable l'application de pénalités de retard. De plus, si le client s'est engagé à s'inscrire à une formation (devis signé) avant la réception de son accord de prise en charge et que cet accord ne nous a pas été envoyé sous 48h avant le début prévu de formation, Sherwood School se réserve le droit de refuser l'accès à la formation au client ou de facturer la totalité des frais de formation au client.

Article 4 : Interruption ou annulation

Toute formation commencée est due dans son intégralité même en cas d'interruption et fera donc l'objet d'une facturation au client ou à l'OPCO selon les conditions prévues. Si l'OPCO ne prend pas en charge la formation en cas d'interruption par le client, le client s'engage à régler les sommes dues.

Pour les formations en centre, en cas d'annulation par le client, Sherwood Formation se réserve le droit de facturer au client des frais d'annulations. Si l'annulation intervient entre 15 et 7 jours avant la formation, 50% du montant de la formation sera facturé au client. Si l'annulation intervient moins de 7 jours avant la formation, la totalité du montant de la formation sera facturé au client.

Dans le cas où le nombre de participants à une session de formation n'est pas suffisant, Sherwood School se réserve le droit de décaler la session de formation à une date ultérieure. Les clients seront prévenus au minimum 15 jours avant la session prévue.

Article 5 : Durée de formation

La durée d'une formation en ligne via la plateforme et compris dans le prix de la formation est limitée à 6 mois de connexion maximum. Si le client souhaite poursuivre son parcours, il devra payer l'accès à la plateforme d'un montant de 60€ / mois supplémentaire et pour 6 mois supplémentaires maximum. Au-delà de 12 mois, le client devra repayer la totalité de la formation pour avoir accès à son parcours.

Article 6 : Devis

L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription. Seul un devis signé et tamponné ou un dossier d'inscription rempli ont des valeurs contractuelles.

Article 7 : Obligations

Sherwood School est tenu à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses clients. Sherwood School ne peut pas être tenu responsable des non assiduités de ses clients dans le déroulement de leur formation. Sherwood Formation ne peut également pas être tenu responsable des manquements à ses obligations dus à des événements extérieurs à son contrôle et dits de force majeure : maladie ou accident d'un formateur ou responsable pédagogique, catastrophes naturelles, grèves et conflits sociaux, coupure d'électricité ou des télécommunications...

Article 7 : Propriétés intellectuelles

Tous les supports utilisés et communiqués au client dans le cadre de la formation du client sont la propriété intellectuelle de Sherwood School. Toutes les œuvres originales de Sherwood School sont protégées et il est donc interdit de les reproduire, de les transmettre, de les exploiter à des fins commerciales ou de les transformer, sans un accord écrit de Sherwood School.

Les supports présents sur la plateforme en ligne ne peuvent pas être imprimés.

Article 8 : Programme des formations

Les programmes de formation décrit sont remis à titre indicatif. Les intervenants de Sherwood School se réserve le droit de modifier le contenu de la formation en fonction des projets, du groupe et du contexte de la formation.

Article 9 : Protection des données et confidentialité

Le client s'engage à garder confidentielles toutes les documents et informations auxquels il a accès dans le cadre de sa formation.

Sherwood School s'engage à ne pas communiquer à des tiers (sauf financeur) les informations personnelles du client. Le client comprend que ses données sont stockées par le centre pédagogique Sherwood à des fins de suivi et d'information. Le client autorise Sherwood School à lui communiquer les informations commerciales sur ses formations.

Le client dispose d'un droit d'accès, de modification et de rectification de toutes les données à caractère personnel le concernant. Le client peut exercer ce droit en écrivant par voie électronique à Sherwood School à helene.sherwood@hotmail.fr.

Article 10 : Litige

En cas de litige entre Sherwood School et le client, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, le Tribunal de Nantes sera seul compétent pour régler ce litige.

